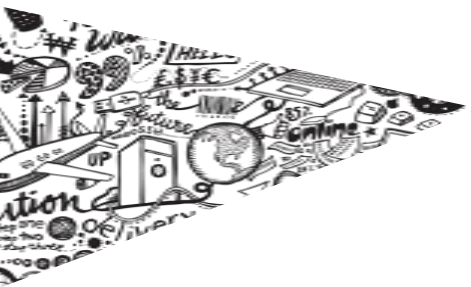


Aperçu sélectif des tendances fiscales mondiales 2013 en matière d'impôt sur les sociétés

Charles Ménard



Les 39 pays entrant dans le champ de l'étude

 Afrique du Sud	(ZA)	 Islande	(ISL)
 Allemagne	(D)	 Israël	(ISR)
 Australie	(AUS)	 Italie	(I)
 Autriche	(A)	 Japon	(J)
 Belgique	(B)	 Luxembourg	(L)
 Brésil	(BR)	 Mexique	(MEX)
 Canada	(C)	 Nouvelle-Zélande	(NZ)
 Chili	(CHL)	 Norvège	(N)
 Chine	(CN)	 Pays-Bas	(NL)
 Corée du Sud	(KOR)	 Pologne	(PL)
 Danemark	(DK)	 Portugal	(P)
 Espagne	(E)	 République Tchèque	(CZ)
 Estonie	(EST)	 Royaume-Uni	(UK)
 Etats-Unis	(USA)	 Russie	(RU)
 Finlande	(FIN)	 Slovaquie	(SK)
 France	(F)	 Slovénie	(SN)
 Grèce	(GR)	 Suède	(S)
 Hongrie	(H)	 Suisse	(CH)
 Inde	(IN)	 Turquie	(TR)
 Irlande	(IRL)		

Sources

▶ Sources externes :

- ▶ OECD Economic Outlook 2013 (www.oecd.org)
- ▶ OECD Revenue Statistics 2013
- ▶ Site IBFD (www.IBFD.org)

▶ Sources internes à Ernst & Young :

- ▶ Ernst & Young Worldwide Corporate Tax Guide 2013
- ▶ Ernst & Young VAT Guide 2013
- ▶ Ernst & Young International Tax Online Reference Services
- ▶ Ernst & Young 2013 Tax Policy Outlooks
- ▶ Ernst & Young Beyond BEPS : What's next in international taxation? 2013
- ▶ Ernst & Young BEPS – Country Reports 2013
- ▶ Ernst & Young Worldwide R&D incentives reference guide 2013-2014

Les données utilisées pour cette présentation 2014 sont les données chiffrées de l'année 2013 ou 2012 lorsque les données chiffrées de l'année 2013 n'étaient pas disponibles

Les données portant sur la structure des prélèvements obligatoires sont celles de l'année 2011

Les données relatives aux taux d'impôt sur les sociétés sont spécifiques à chacun des pays membres de l'OCDE et aux BRICS

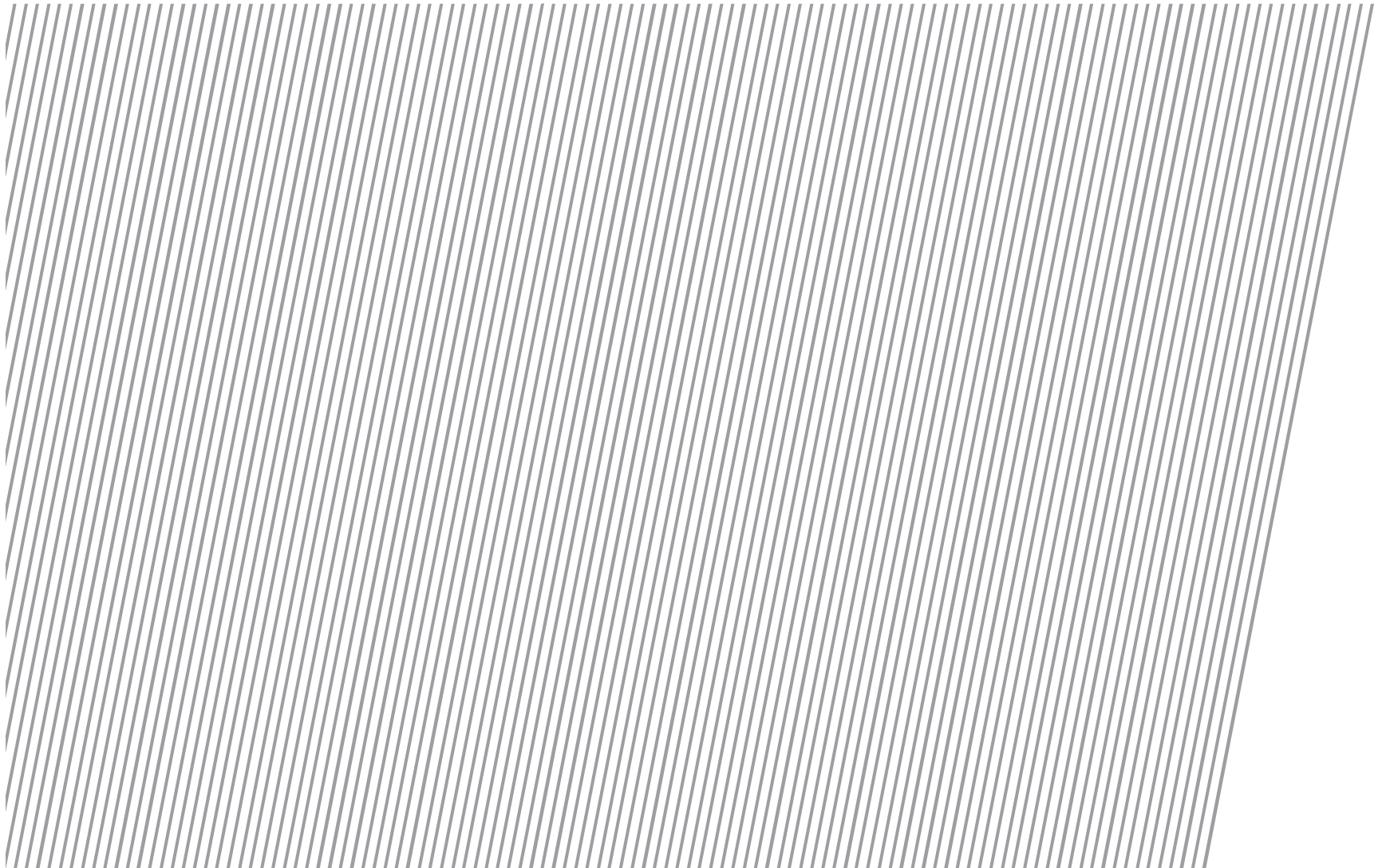
Sommaire

- ▶ Une année 2013 contrastée au niveau mondial
 - ▶ Stabilité en matière de taux et de mécanismes d'incitation
 - ▶ Durcissement de l'assiette sous l'impulsion de BEPS
- ▶ La situation singulière de la France
 - ▶ Une structure des prélèvements obligatoires originale au niveau européen
 - ▶ Des actions concrètes isolées
- ▶ Les contraintes pesant sur une « remise à plat de la fiscalité »
 - ▶ Une croissance atone
 - ▶ La menace d'une mise en œuvre du mécanisme de correction

La situation mondiale 2013

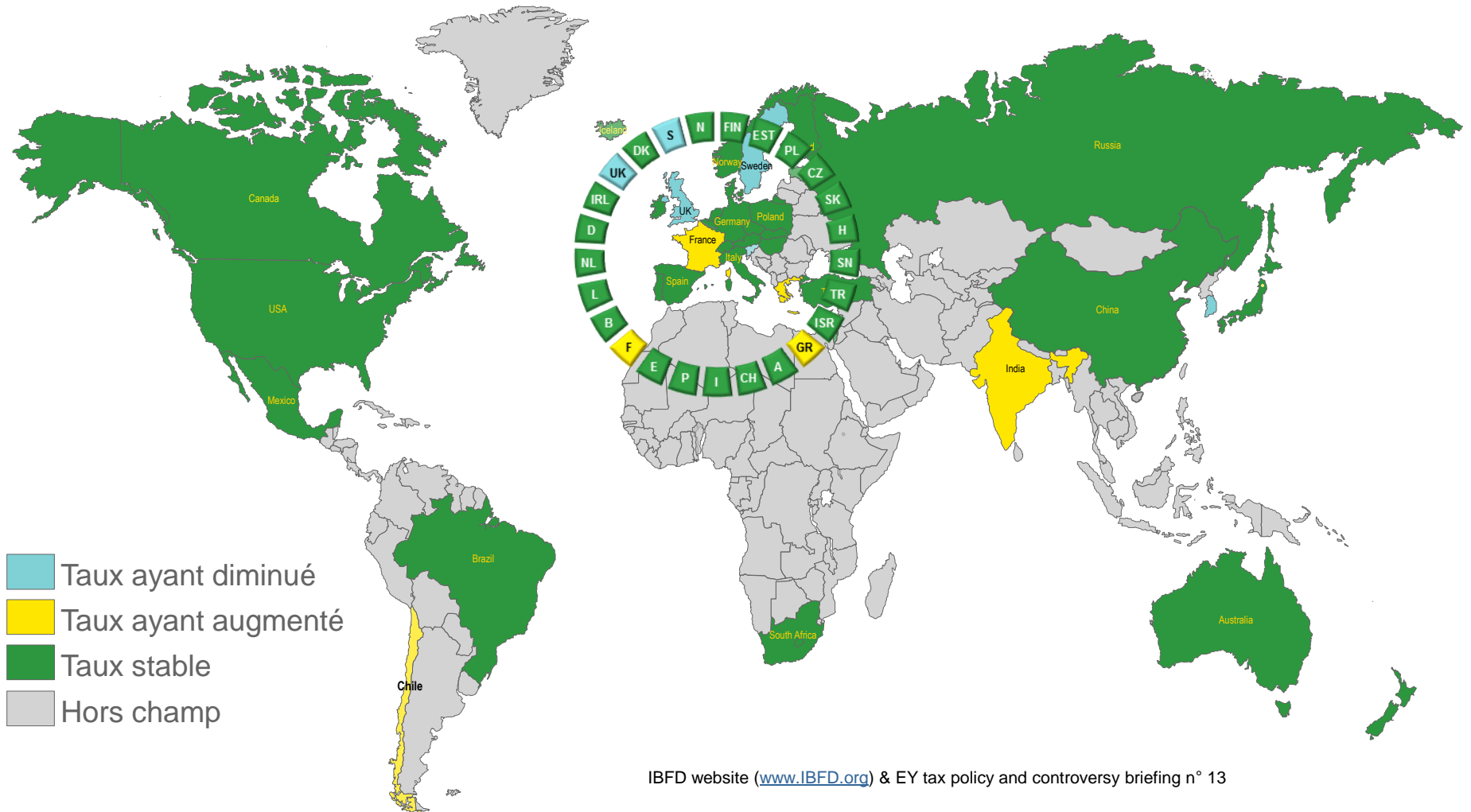


Une relative stabilité en matière de taux et de mécanismes d'incitation



Impôt sur les sociétés

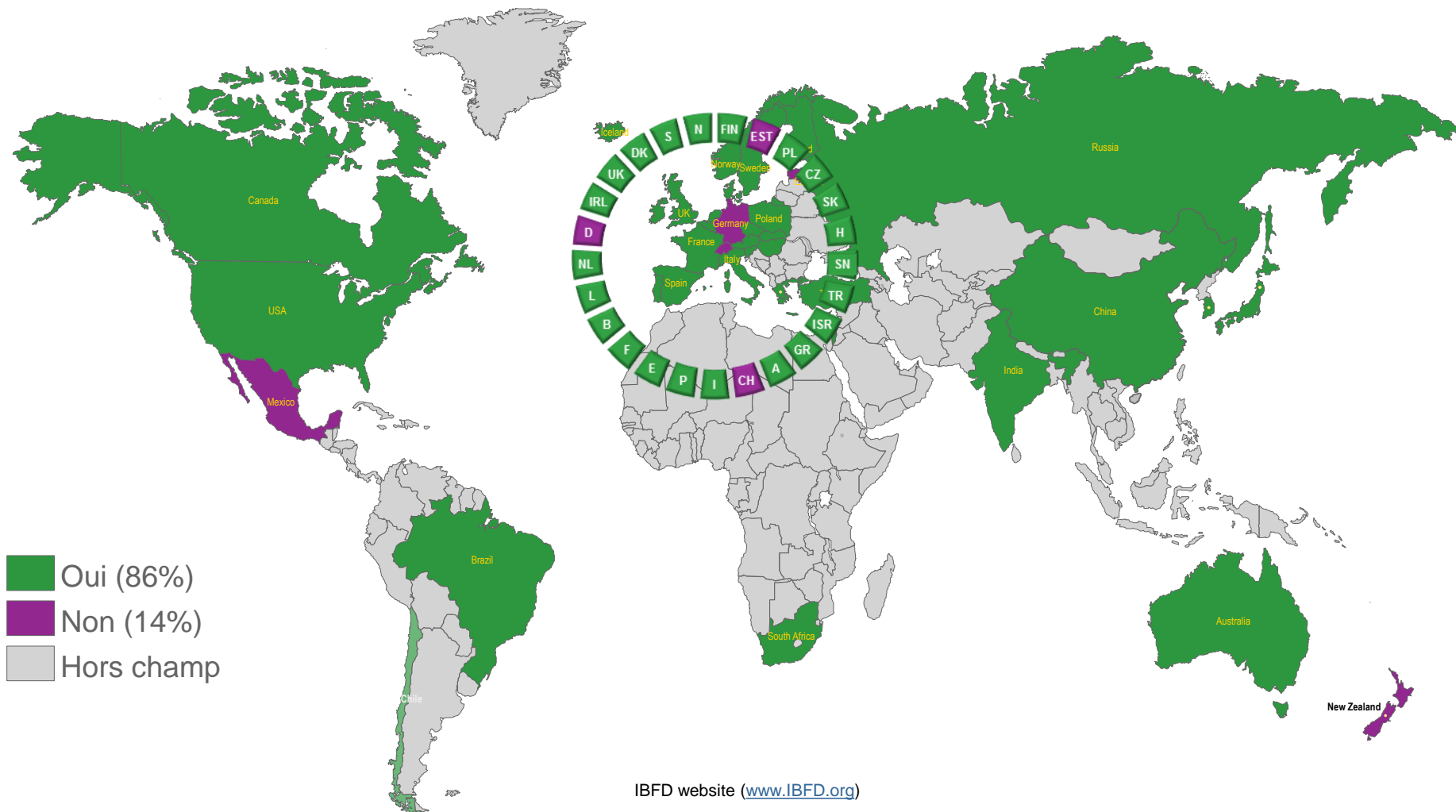
Une grande stabilité des taux



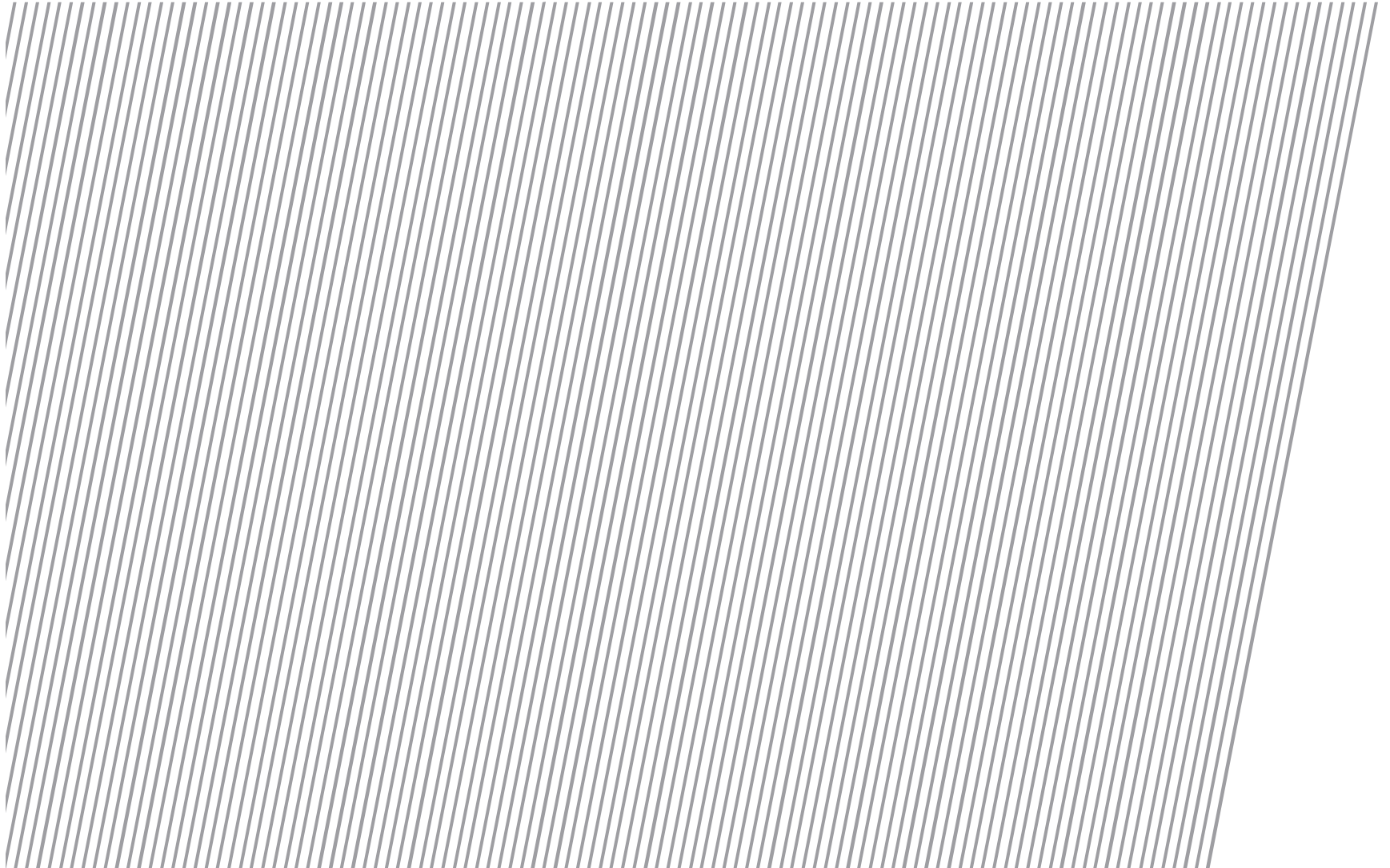
IBFD website (www.IBFD.org) & EY tax policy and controversy briefing n° 13

Imposition sur les sociétés

L'absence de remise en cause des mécanismes d'incitation relatifs à la recherche et la propriété intellectuelle



Des mesures de durcissement de l'assiette imposable sous l'impulsion de BEPS



« Pense-BEPS »

Action 1 :

Relever les défis fiscaux posés par l'économie numérique

Action 2 :

Neutraliser les effets des montages hybrides

Action 3 :

Renforcer les règles relatives aux SEC

Action 4 :

Limitier l'érosion de la base d'imposition via les déduction d'intérêts et autres frais financiers

Action 5 :

Lutter plus efficacement contre les pratiques fiscales dommageables en prenant en compte la transparence et la substance

Action 6 :

Empêcher l'utilisation abusive des conventions fiscales

Action 7 :

Empêcher les mesures visant à éviter artificiellement le statut d'établissement stable

Action 8 :

Faire en sorte que les prix de transfert calculés soient conformes à la création de valeur - actifs incorporels

Action 9 :

Faire en sorte que les prix de transfert calculés soient conformes à la création de valeur - risques et capital

Action 10 :

Faire en sorte que les prix de transfert calculés soient conformes à la création de valeur - autres transactions à risque

Action 11 : *Mettre au point des méthodes permettant de collecter et analyser des données sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices ainsi que les mesures pour y remédier.*

Action 12 :

Obliger les contribuables à faire connaître leurs dispositifs de planification fiscale agressive

Action 13 :

Réexaminer la documentation des prix de transfert

Action 14 :

Accroître l'efficacité des mécanismes de règlement des différends

Action 15 :

Élaborer un instrument multilatéral

« Pense-BEPS »

Action 1 :

Relever les défis fiscaux posés par l'économie numérique

Action 2 :

Neutraliser les effets des montages hybrides

Action 3 :

Renforcer les règles relatives aux SEC

Action 4 :

limiter l'érosion de la base d'imposition via les déduction d'intérêts et autres frais financiers

Action 6 :

Empêcher l'utilisation abusive des conventions fiscales

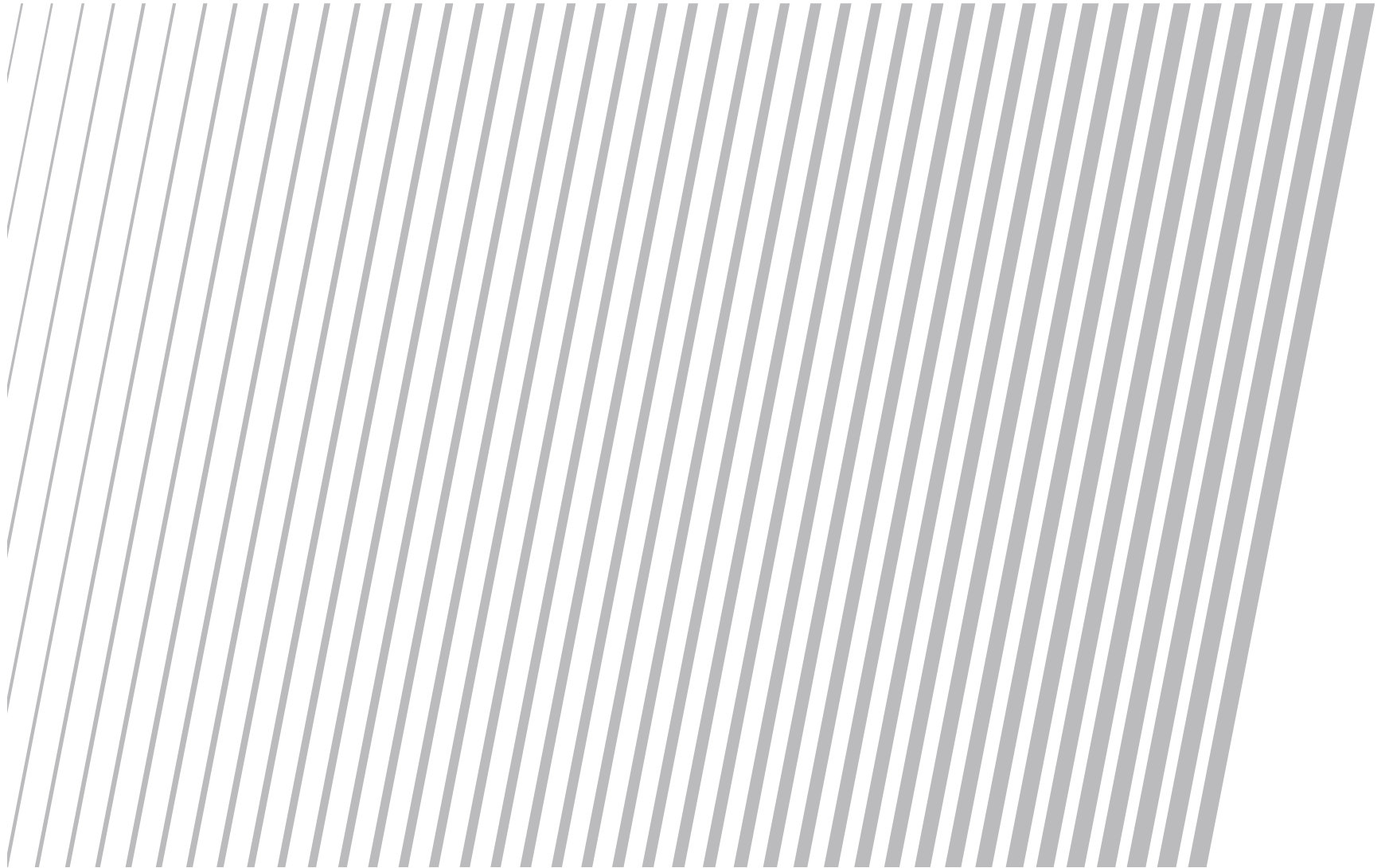
Action 7 :

Empêcher les mesures visant à éviter artificiellement le statut d'établissement stable

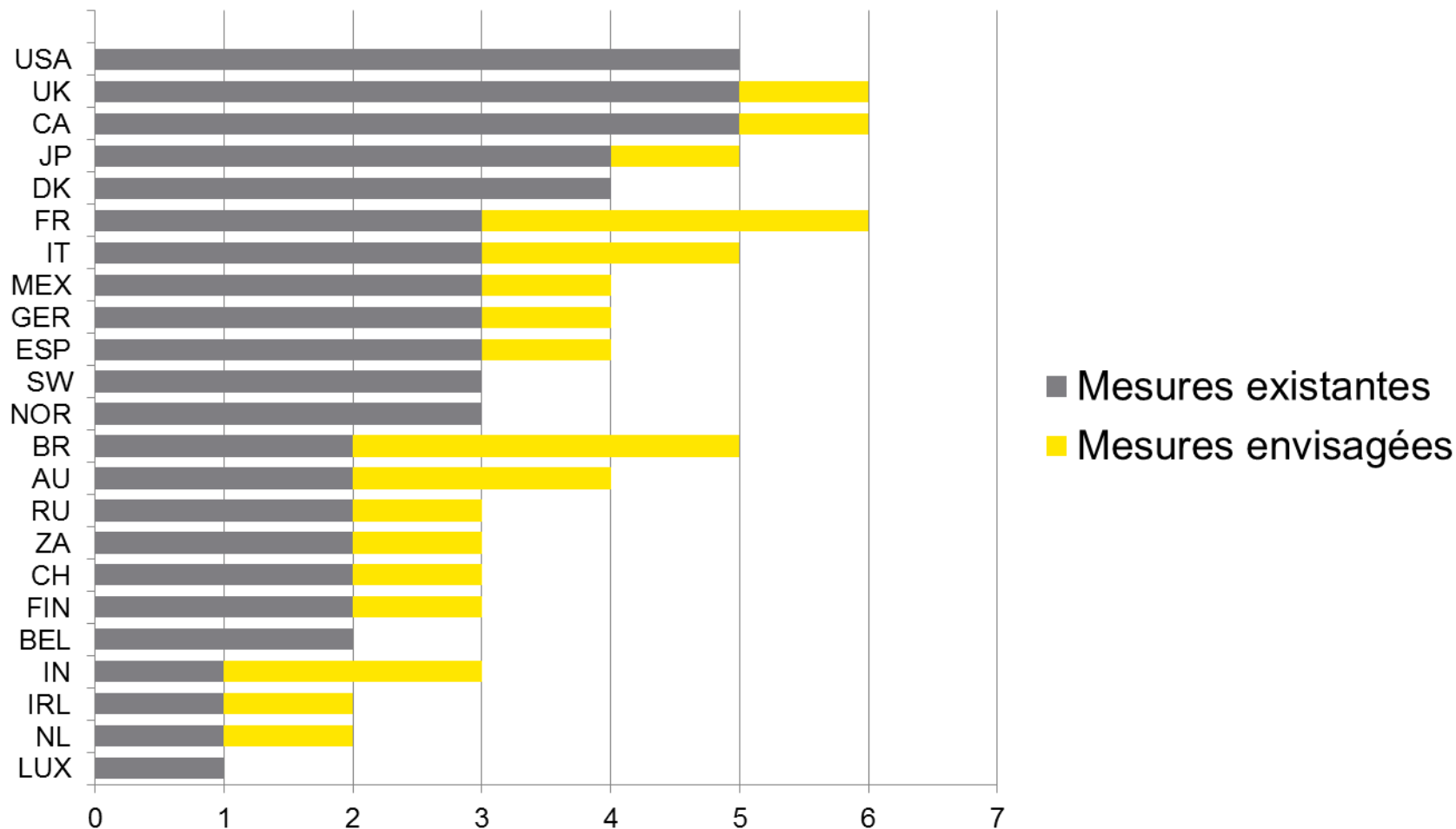
Action 12 :

Obliger les contribuables à faire connaître leurs dispositifs de planification fiscale agressive

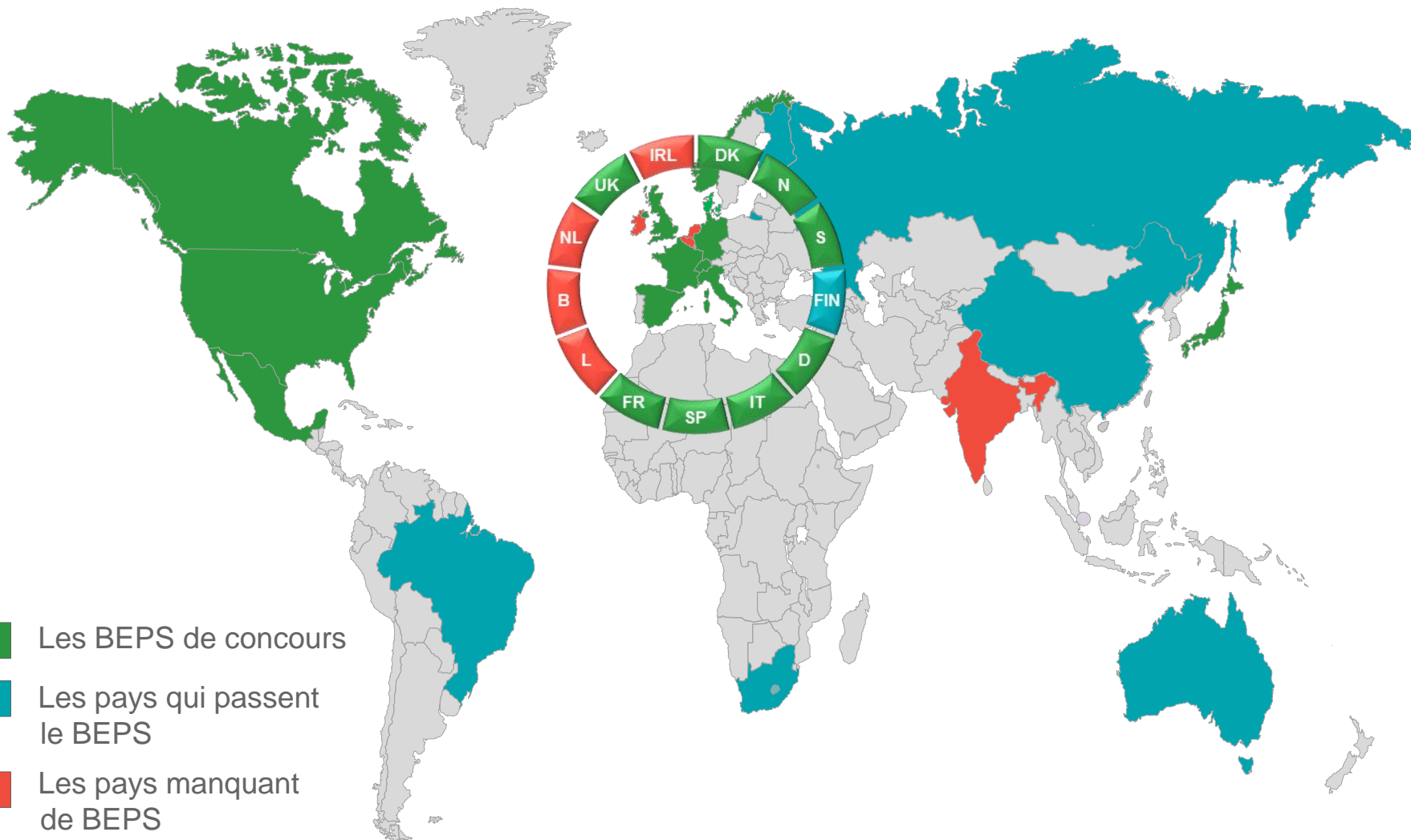
Etat des lieux général



Etat des lieux des dispositions mises en œuvre suite à BEPS



Etat des lieux des dispositions mises en œuvre suite à BEPS



La France en 2013



La France en 2013

Une structure de prélèvements obligatoires défavorable à la croissance

► Poids dans le PIB (%) - Chiffres 2011 (derniers disponibles)

	France	UE*
Impôts indirects	15,5 %	13,4 %
► dont TVA	7 %	7,1 %
► dont taxes indirectes sur la production (CVAE, CFE, TS, C3S, etc.)	4,4 %	2,1 %
Impôts directs	11,8 %	12,9 %
► dont IS	2,3 %	3,1 %
► dont IR	7,9 %	9,1 %
Cotisation sociales	16,9 %	12,7 %
► dont cotisations employeur	11,5 %	7,3 %
Total	43,9 %	38,8 %

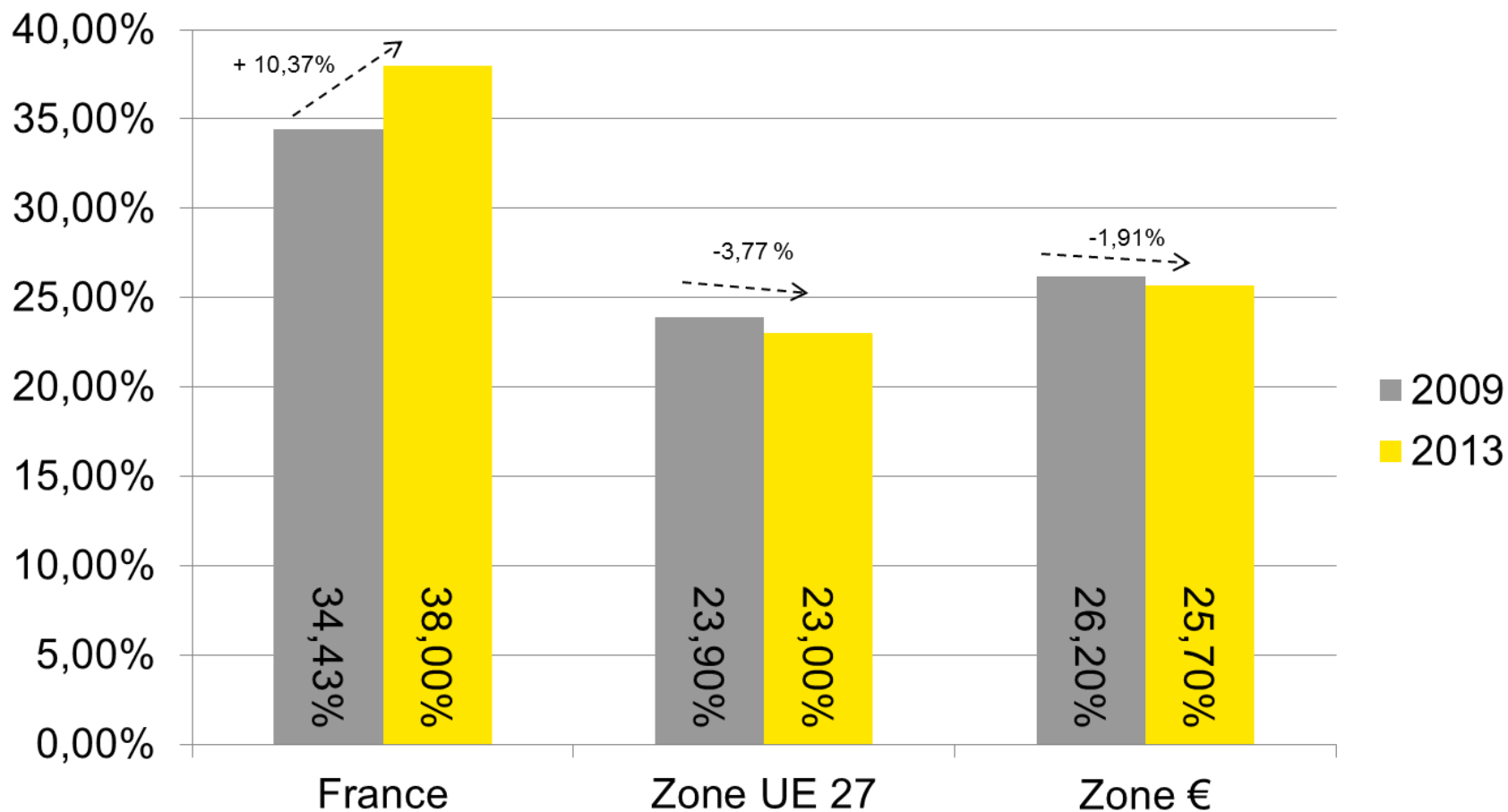
* Moyenne des 27 Etats-membres, pondérée par le PIB

Source : Eurostat, *Taxation trends in the EU, 2013*

La France en 2013

Une trajectoire originale

► Evolution du taux de l'IS au sein de l'Union Européenne entre 2009 et 2013

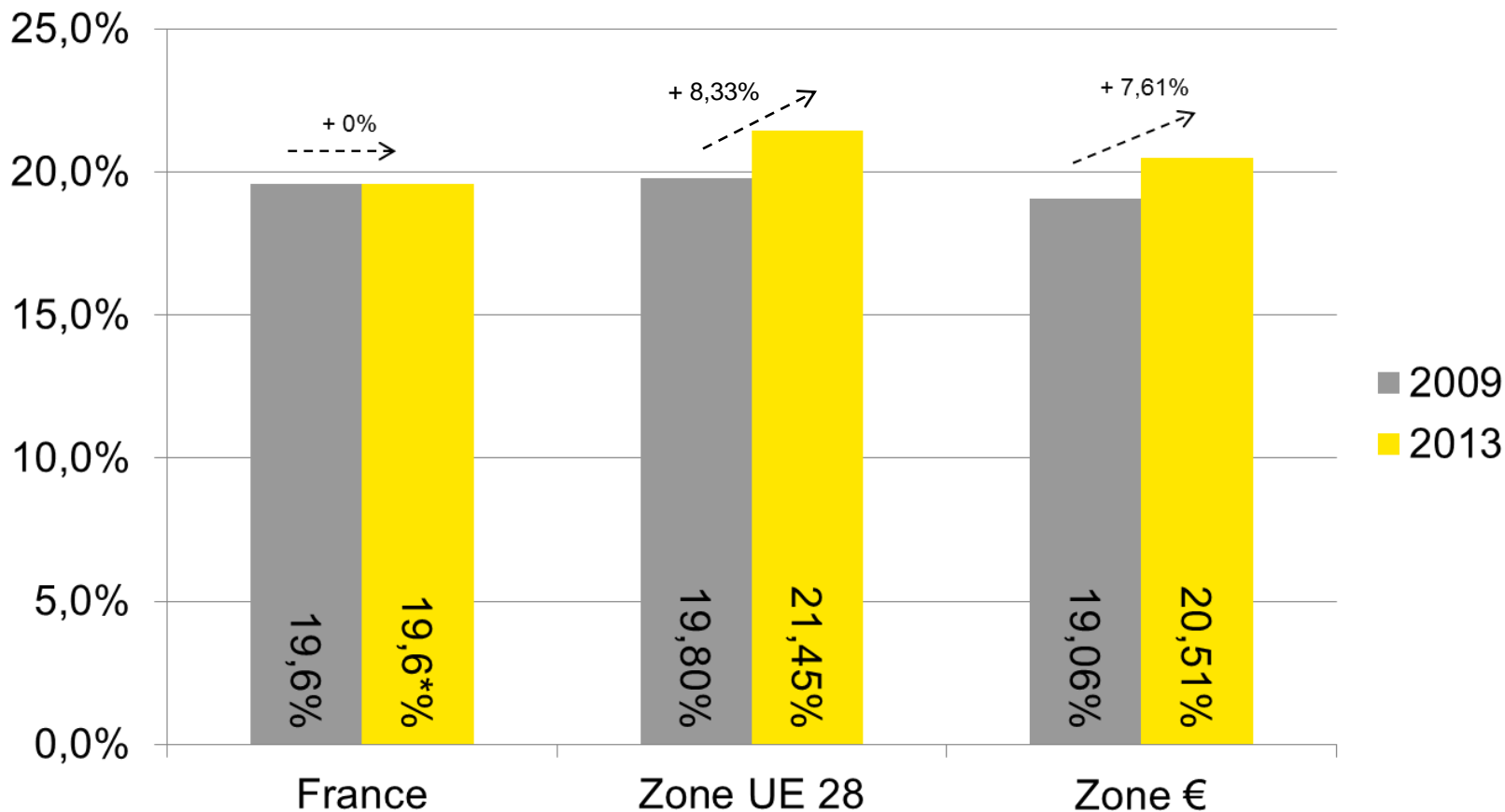


Sources : Eurostat

La France en 2013

Une trajectoire originale

- ▶ Evolution du taux normal de TVA au sein de l'Union Européenne entre 2009 et 2013



* Taux à 20% au 1^{er} Janvier 2014

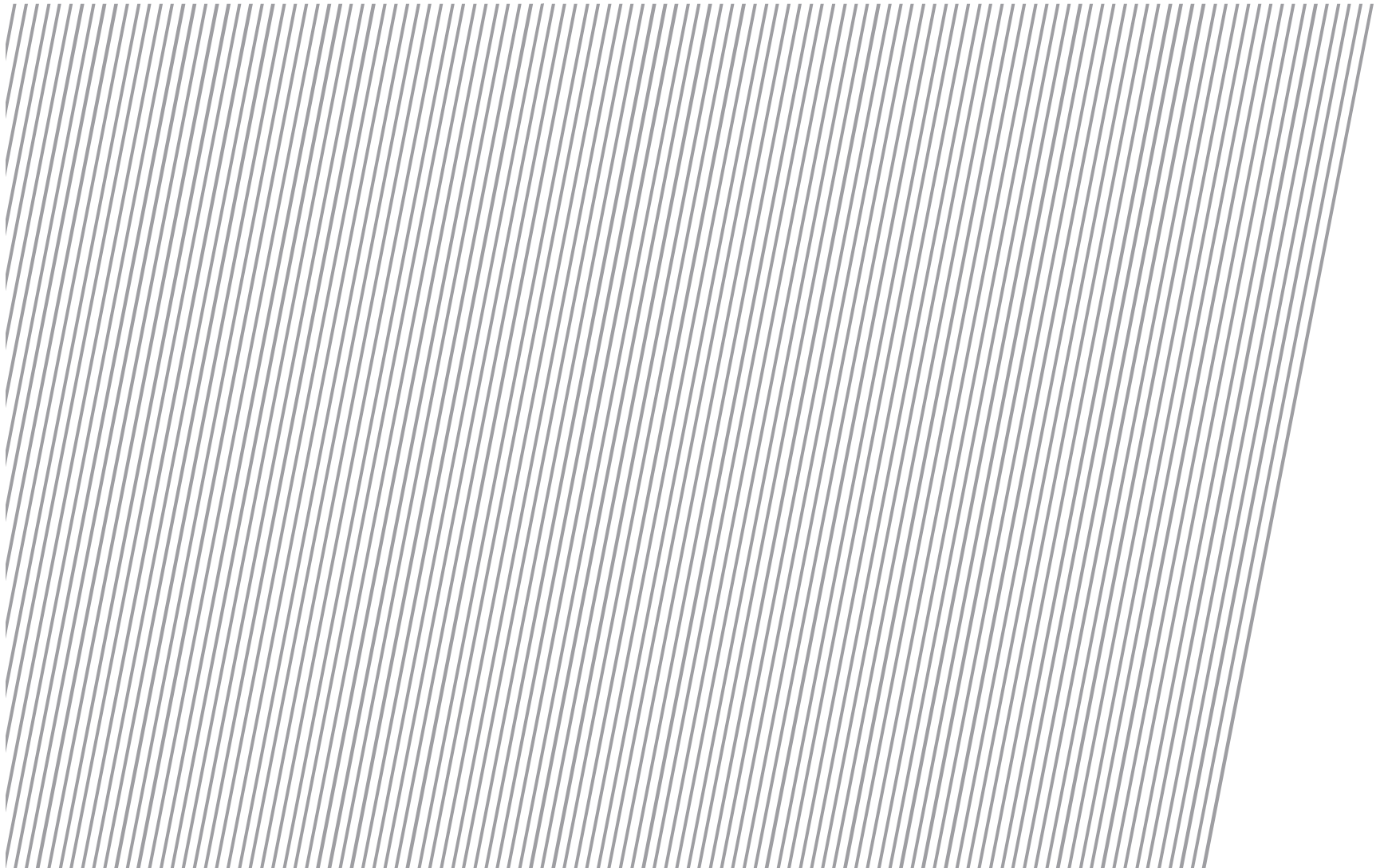
Sources : Eurostat

Les contraintes pesant sur une remise à plat de la fiscalité

Mise en place du « Comité de pilotage pour la remise à plat de la fiscalité »

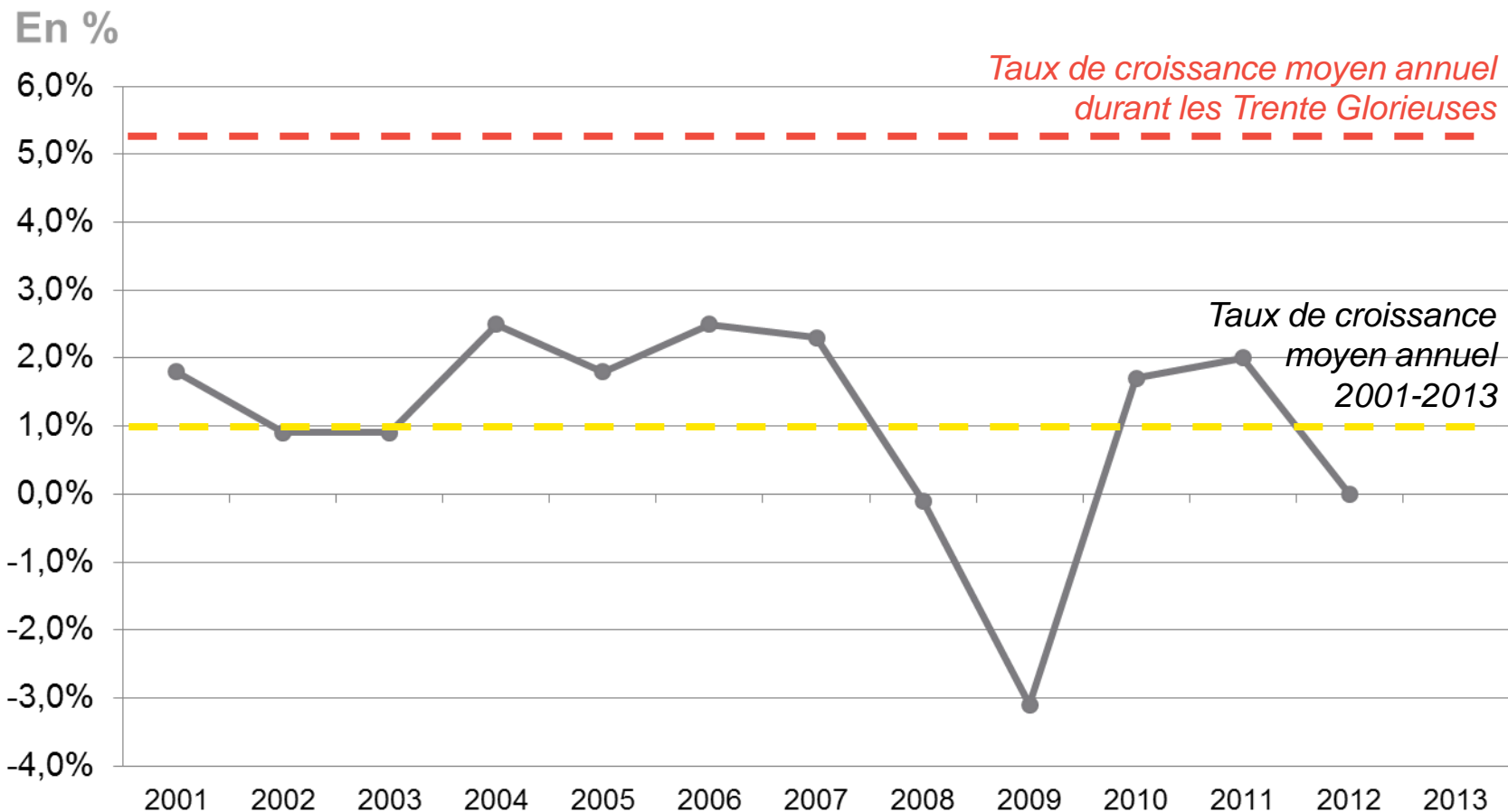
- ▶ Trois objectifs :
 - ▶ Un système de prélèvement plus favorable à la croissance, l'emploi et la compétitivité de l'économie française
 - ▶ La simplification du système pour meilleure lisibilité au bénéfice des ménages et des entreprises, et la stabilité dans la durée
 - ▶ La justice sociale
- ▶ Calendrier :
 - ▶ travaux s'étendront sur le quinquennat
 - ▶ janvier est consacré au partage transparent d'un diagnostic sur les imperfections et les complexités du système français de prélèvement (ils seront mis en ligne)
- ▶ Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale : clarification, diversification et consolidation des modalités de financement de la sécurité sociale
- ▶ Objectif : déboucher sur des décisions à l'horizon de juin 2014, pour permettre une mise en œuvre de premières mesures dès la loi de finances pour 2015

Des marges de manœuvre réduites



Une croissance atone

Taux de croissance annuel du PIB en volume en France

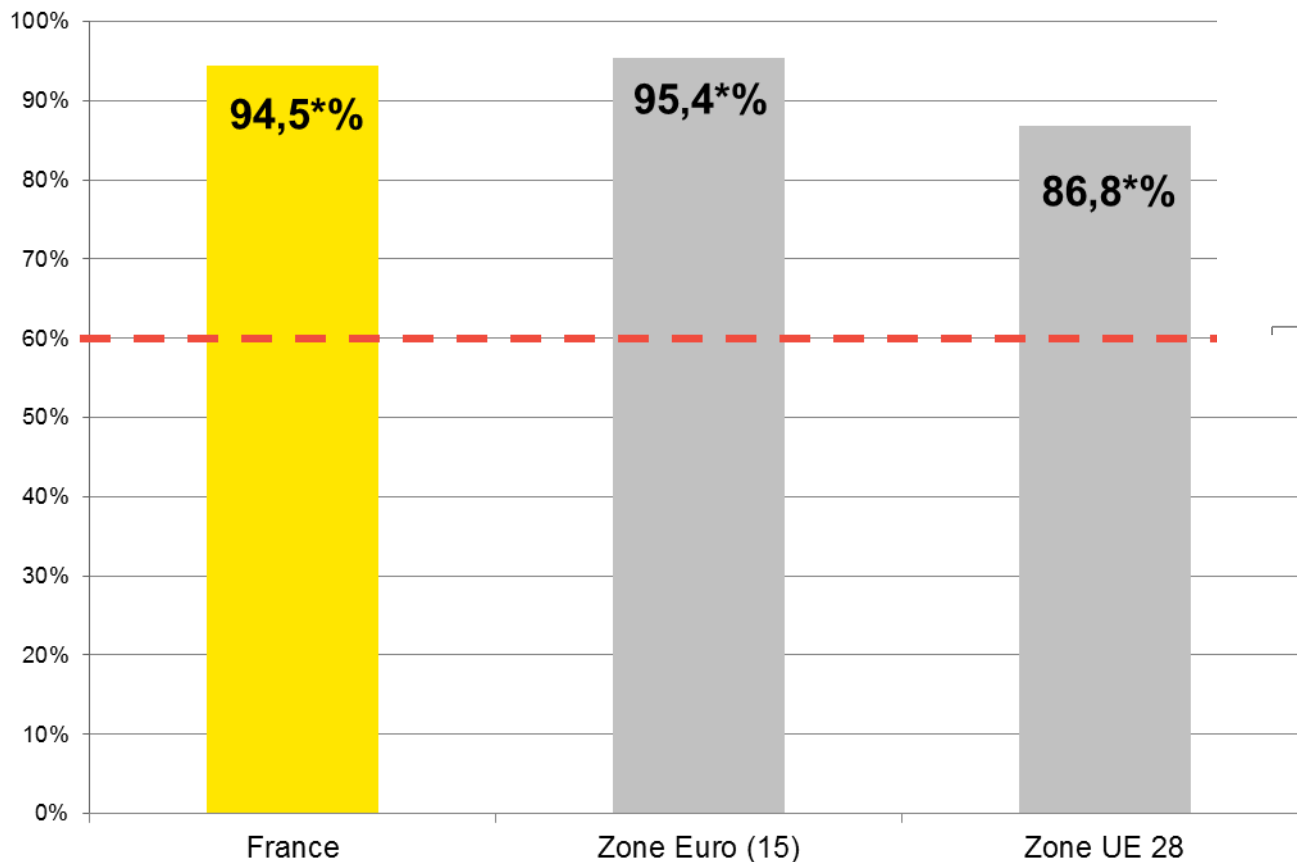


Sources : OECD website / INSEE

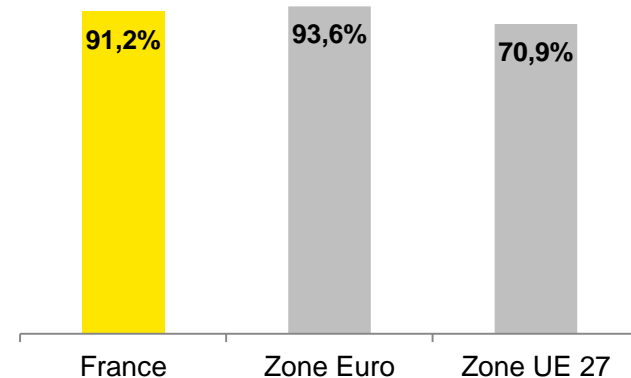
La dette publique reste l'une des plus importantes de la zone euro

Moyenne de la dette publique dans l'Union Européenne en 2013

en % du PIB



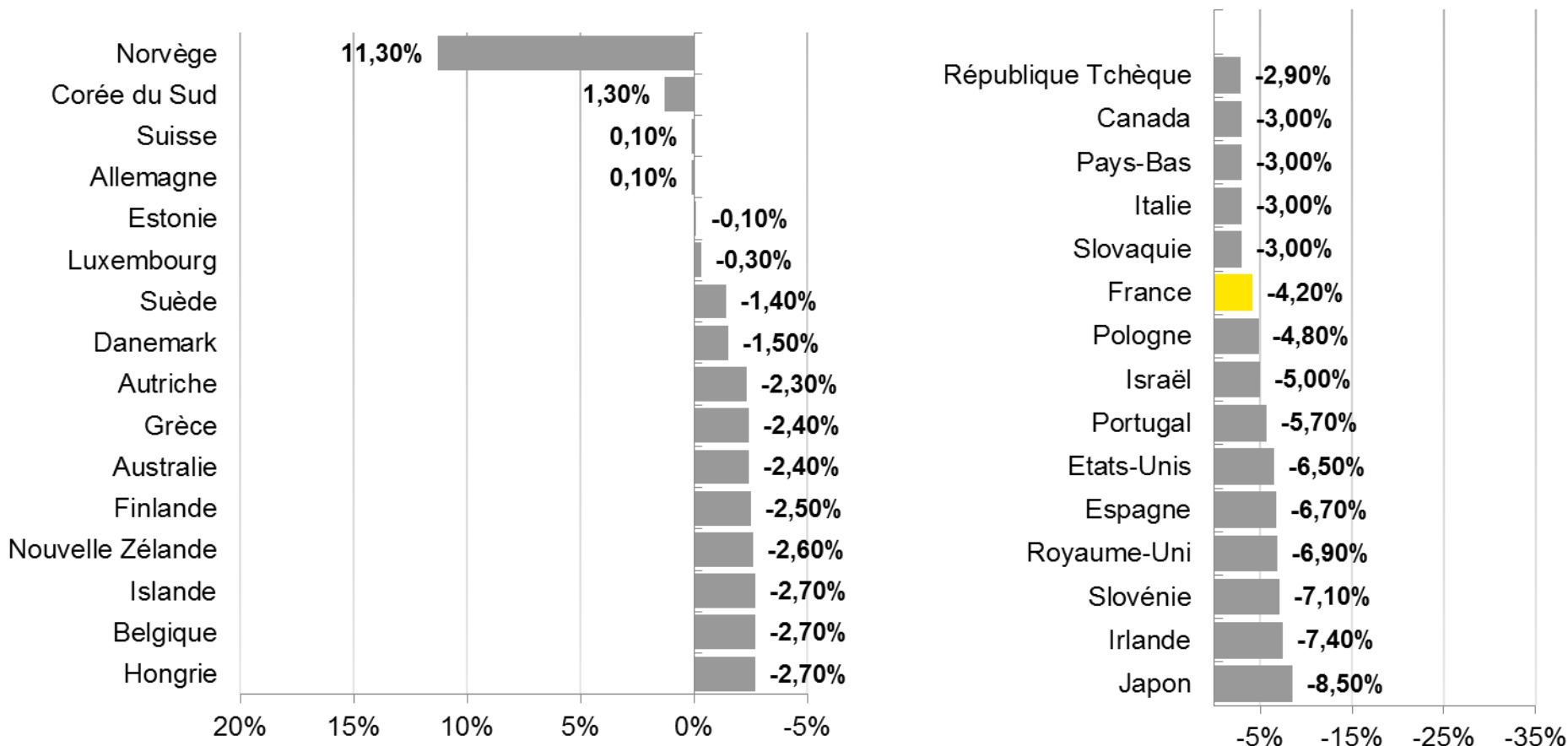
Rappel 2012



* chiffre tenant compte des critères de Maastricht

Sources : Eurostat website (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) / OECD website (www.oecd.org)

Un déficit budgétaire plus important que prévu

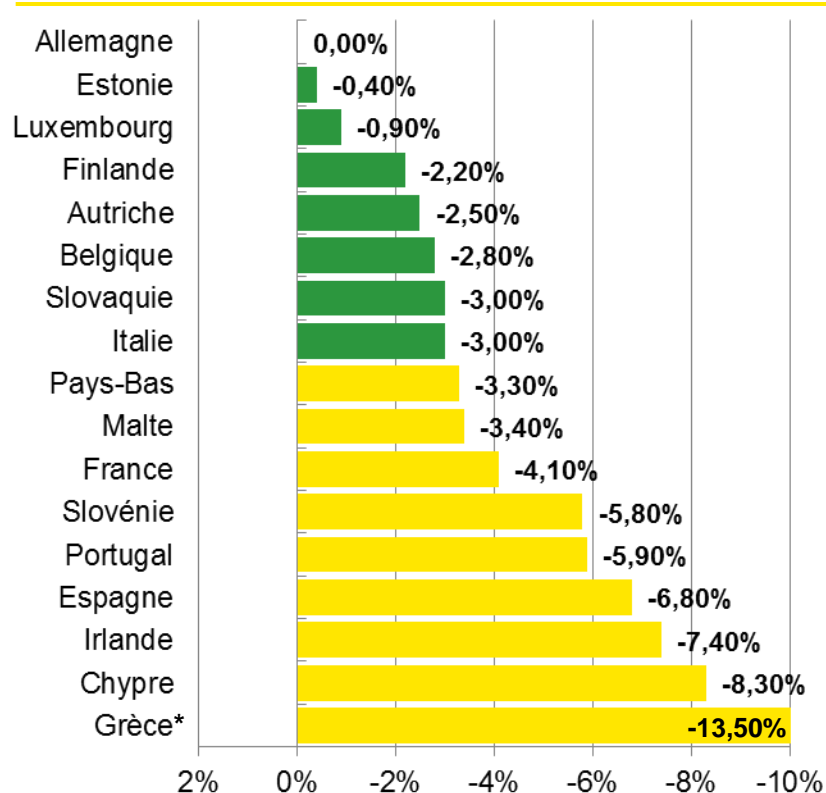



Source OCDE : tous les pays de l'échantillon, hors BRIC, Afrique du Sud, Mexique, Chili et Turquie


Sources : OECD website (www.oecd.org)

Repères macro-économiques

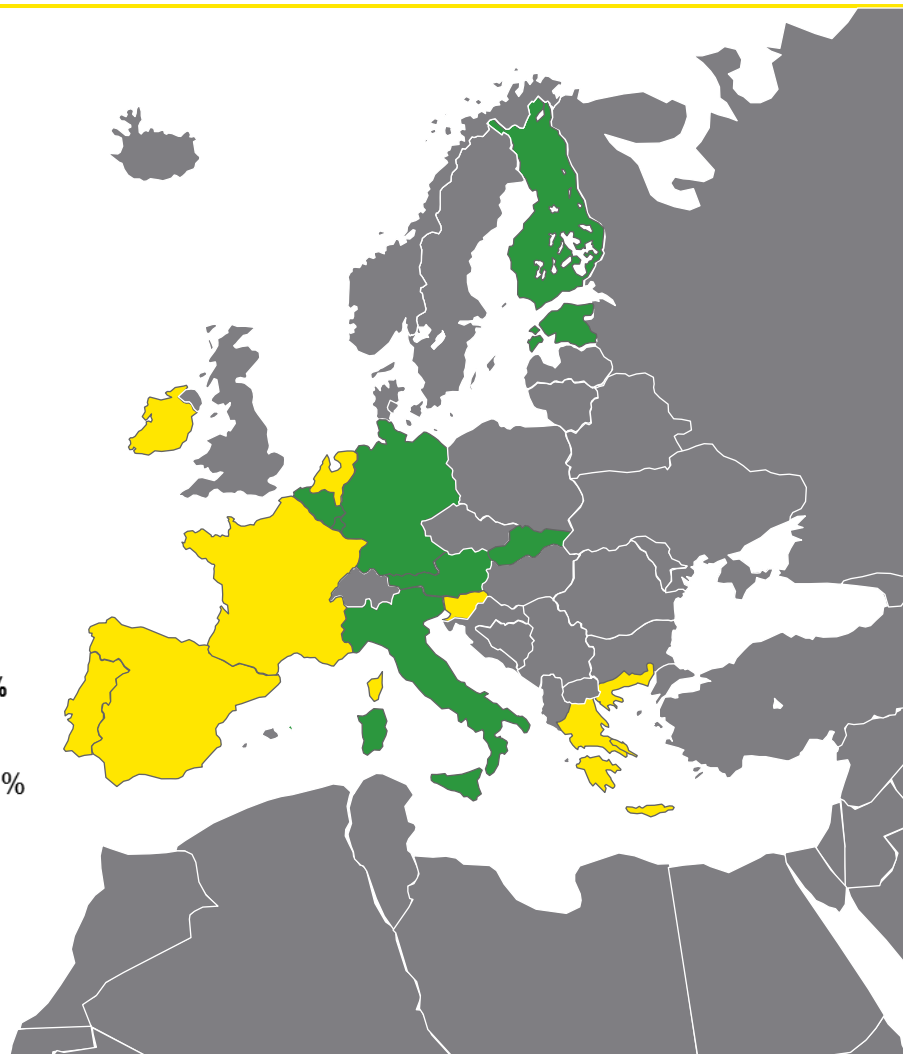
Soldes budgétaires de la zone euro et critères de Maastricht



 Pays respectant le critère des 3% de déficit prévu par le traité de Maastricht

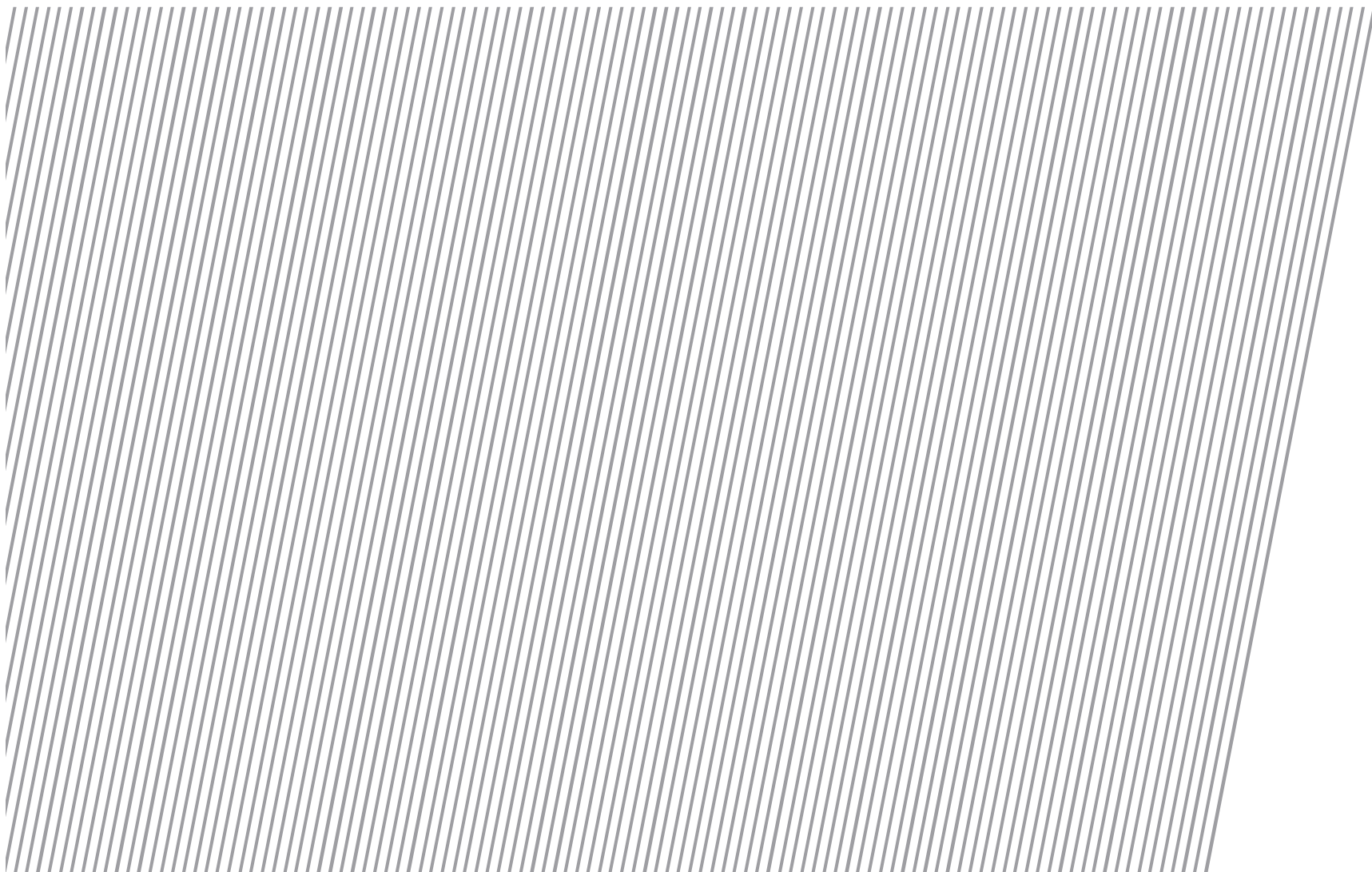
 Pays ne respectant pas le critère des 3% de déficit prévu par le traité de Maastricht

* Pour la Grèce, le calcul du déficit prend en compte les coûts de recapitalisation des banques en 2013 (chiffres de la Commission européenne)

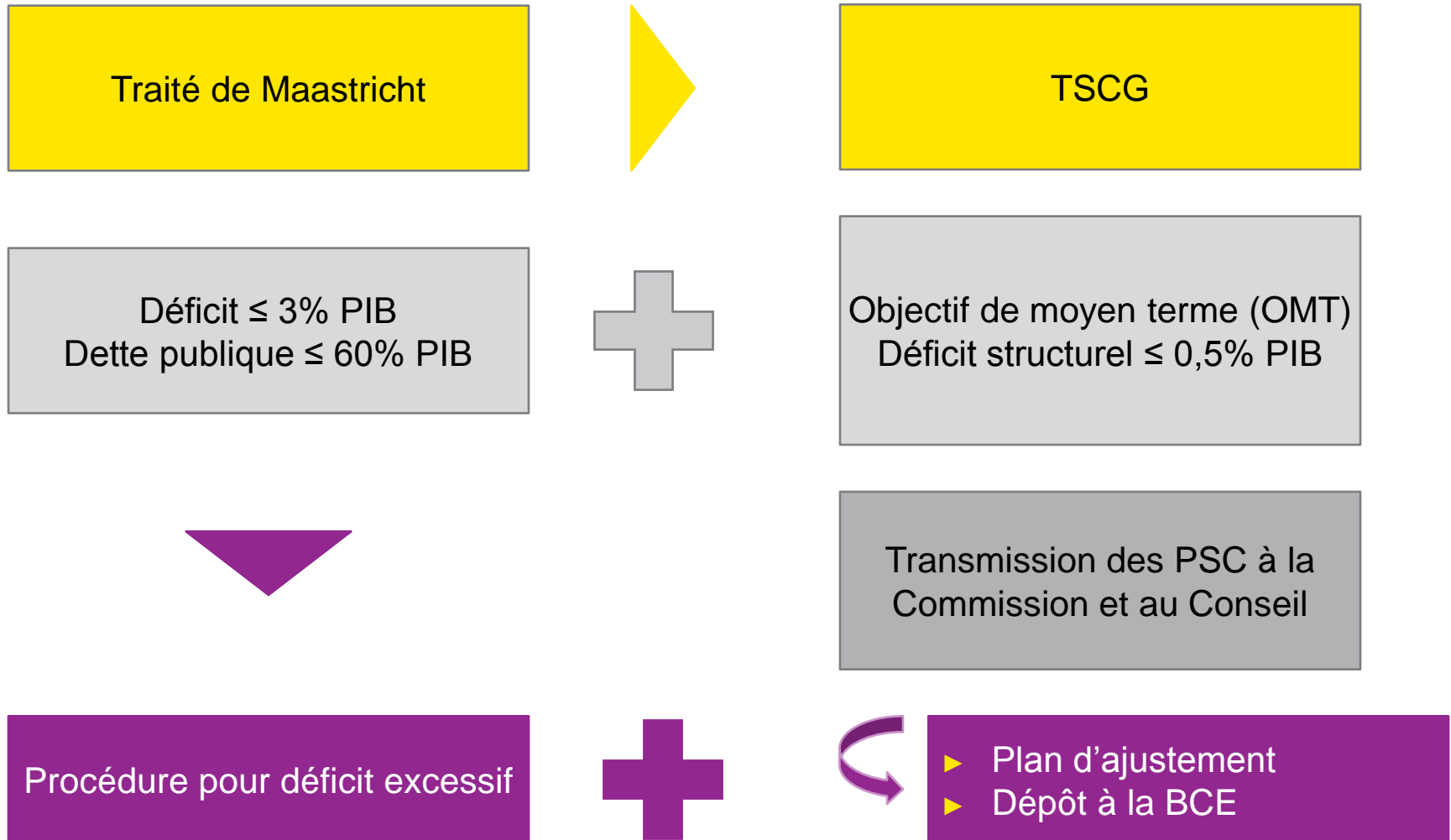


Sources : Site web des institutions européennes ec.europa.eu

La menace d'une correction budgétaire forcée



Le glaive du Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG)

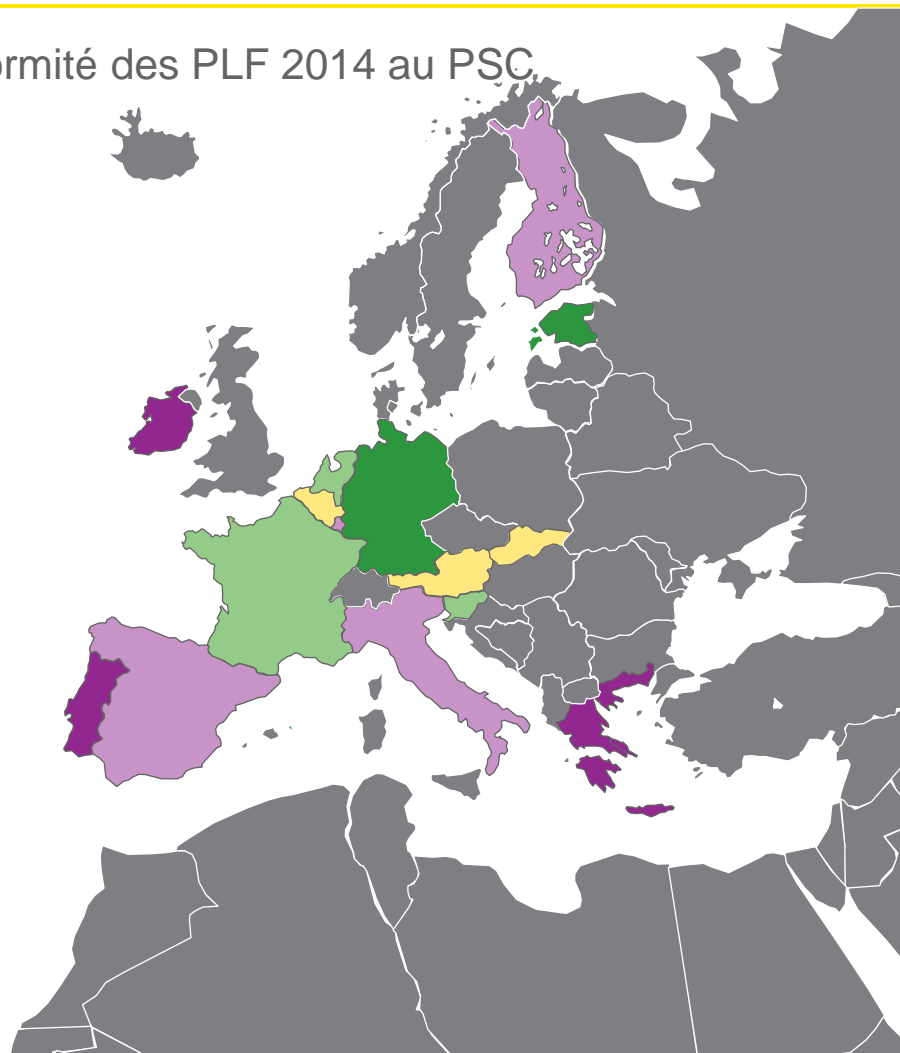


Le glaive du TSCG

Soldes budgétaires de la zone euro et Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC)

► Opinion de la Commission sur la conformité des PLF 2014 au PSC

- | | | |
|--|---|--------------|
|  | En conformité avec le PSC | ► Estonie |
| | | ► Allemagne |
|  | En conformité mais pas de marge pour un dérapage budgétaire | ► France |
| | | ► Pays-Bas |
| | | ► Slovénie |
|  | Conforme « dans l'ensemble » | ► Belgique |
| | | ► Autriche |
| | | ► Slovaquie |
|  | Risque de non-conformité | ► Espagne |
| | | ► Italie |
| | | ► Luxembourg |
| | | ► Malte |
| | | ► Finlande |
|  | Pays soumis à un plan d'ajustement | ► Grèce |
| | | ► Portugal |
| | | ► Irlande |
| | | ► Chypre |



Lettonie : hors périmètre (entrée dans la zone euro le 01/01/2014)

Communication de la Commission du 15/11/2013 sur les PLF de la zone euro

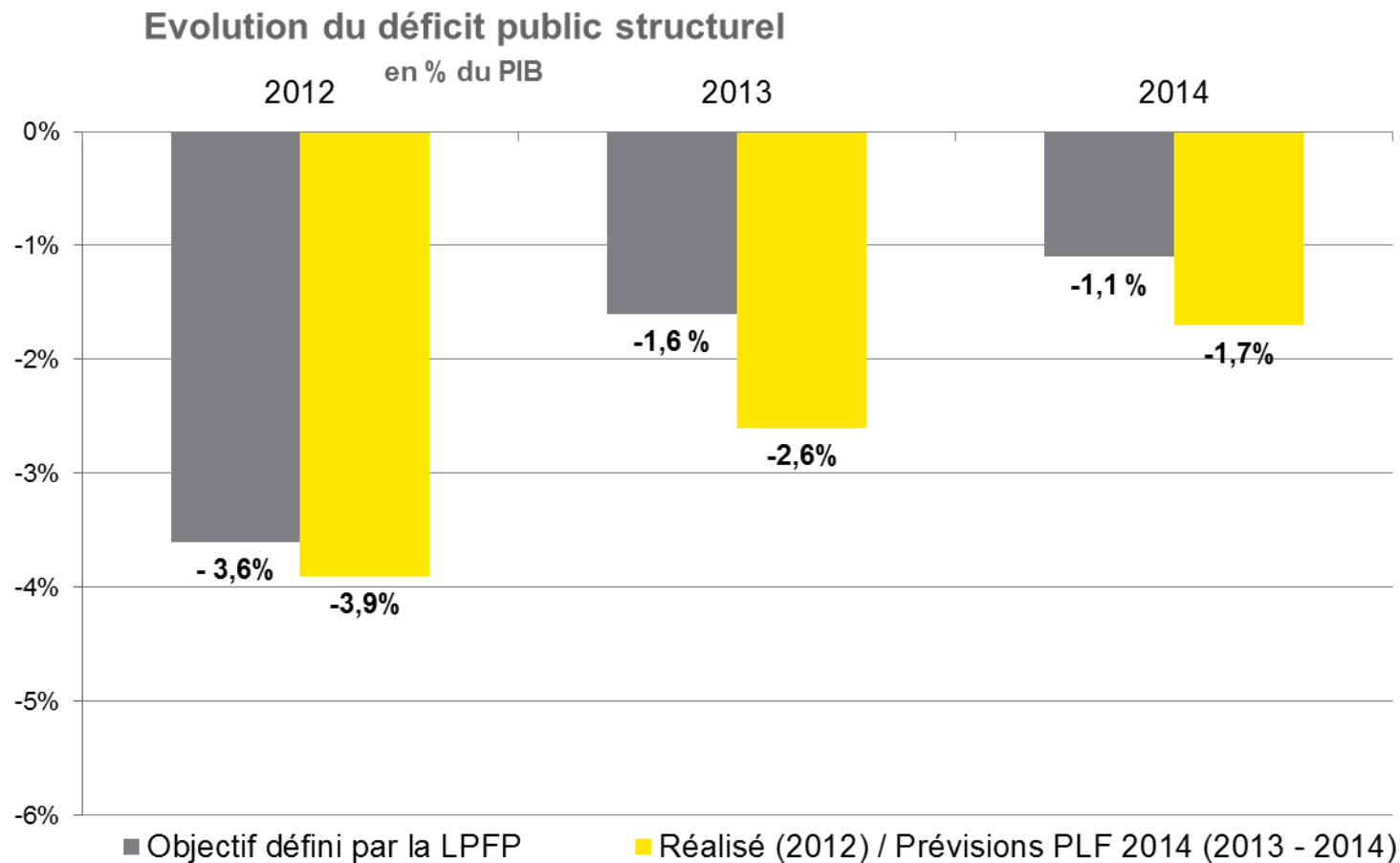
Le glaive du TSCG

La situation française

- ▶ Mise en place d'une loi de programmation des finances publiques (LPFP) qui définit sur une législature la stratégie de redressement des comptes publics
- ▶ Etablissement d'un projet de programme de stabilité et de croissance (PSC) transmis à la Commission et au Conseil
- ▶ Le Haut Conseil des Finances Publiques créé par la loi organique du 17 décembre 2012 émet un avis
 - ▶ Sur le réalisme des prévisions macroéconomiques du gouvernement
 - ▶ Sur la cohérence des objectifs annuels avec les objectifs pluriannuels de finances publiques
- ▶ S'il existe des écarts importants entre l'exécution budgétaire et la trajectoire de solde structurel prédéfinie (0,5% de PIB sur une année ou 0,25 en moyenne sur deux années) => mesures de correction
- ▶ Solde structurel = solde public effectif +/- fluctuations liées au cycle économique ou à des événements exceptionnels (ex. contentieux fiscaux)

Le glaive du TSCG

La situation française : le dévissage en 2013 par rapport aux objectifs de la LPFP



Source : Avis du Haut Conseil des Finances Publiques sur le PLF et le PLFSS 2014

Le glaive du TSCG

La situation française

- ▶ Avis rendu par le HCFP sur le PLF 2014 et confirmé sur le PLFR 2013:
 - ▶ Les hypothèses macro-économiques retenues pour le budget 2014 sont optimistes
 - ▶ Les déficits structurels prévus pour 2013 et 2014 sont significativement supérieurs à la trajectoire budgétaire définie par la LPFP

Le HCFP envisage de constater au moment de l'examen de la loi de règlement (printemps 2014) un « écart important » conduisant à la mise en œuvre du mécanisme de correction